

CWSA/ACEF Travel Refund Policy - General

CWSA/ACEF attempts as much as possible to help defray travel costs to the annual conference for students, unwaged, and low-waged members. Monies for student travel are provided through SSHRC, while monies for low-waged and unwaged members are provided through the Association's general budget. Applicants to the travel fund may be reimbursed to a maximum of \$500.00, depending on the number of applicants each year.

Application and Reimbursement Process:

1. Download a copy of the application form :
www.yorku.ca/cwsaacef/travelrefundapp.doc
2. Email your completed form to the CWSA/ACEF Treasurer as soon as you formalize your travel plans to attend the annual conference. NOTE: forms must be received no later than two weeks before the first day of the CWSA/ACEF annual conference.
3. Attend the Annual General Meeting (AGM) of the CWSA/ACEF and sign the attendance sheet. THERE WILL BE NO EXCEPTIONS TO THIS CRITERION.
4. Submit copies of receipts (see below for details) electronically to the CWSA/ACEF Treasurer no later than ONE month following the conference. (If you wish to send hard copies, please contact the Treasurer.)

Required documentation:

Copies of documents indicating costs incurred such as airline tickets with accompanying boarding passes, cancelled train or bus tickets, or car rental and gas receipts. If the applicant has not incurred travel costs then receipts for costs such as childcare for the duration of the AGM and one evening's accommodation may be submitted for reimbursement.

Student applications require proof of student status (e.g., photocopy of student card).

All applicants MUST be members of CWSA/ACEF in good standing.

All questions regarding the Travel Refund policy or procedures should be directed to the Treasurer.

CWSA/ACEF Treasurer:

Dr. Rhiannon Bury
Associate Professor, Women's and Gender Studies, Athabasca University

Politique de remboursement de l' ACÉF/ CWSA - Général

L'ACÉF / CWSA essaie autant que possible d'aider les étudiant-e-s, les personnes sans emploi ou à faible revenu, à défrayer les coûts de leur voyage à la conférence annuelle de l'association. Les fonds pour les étudiant-e-s proviennent du CRSH, tandis que les fonds pour les personnes sans emploi ou les personnes à faible revenu proviennent du budget général de l'association. Les personnes faisant une demande au fonds de remboursement recevront un maximum de 500 \$, dépendamment du nombre d'applications reçues chaque année.

Procédure d'application et de remboursement :

- 1 Veuillez télécharger une copie du formulaire d'application : www.yorku.ca/cwsaacef/travelrefundapp.doc
- 2 Veuillez envoyer votre formulaire rempli par courriel à la trésorière de l'ACÉF/CWSA, dès que vos plans de voyage pour assister à la conférence annuelle sont formalisés. À NOTER : les formulaires doivent être reçus au plus tard deux semaines avant le premier jour de la conférence annuelle de l'ACÉF/CWSA.
- 3 Veuillez assister à l'assemblée générale annuelle (AGA) de l'ACÉF/CWSA et signer la feuille de présence. IL N'Y AURA AUCUNE EXCEPTION POUR CE CRITÈRE.
- 4 Veuillez soumettre des copies des reçus (voir détails ci-dessous) par voie électronique à la trésorière de l'ACÉF/CWSA au plus tard un mois après la conférence. (Si vous désirez envoyer des copies papier, veuillez contacter la trésorière.)

Documentation requise :

Des copies des documents indiquant les dépenses, telles que les billets d'avion avec les cartes d'embarquement, les billets de train ou d'autobus annulés, ou les reçus pour la location de voiture et pour le gaz. Si l'applicant-e n'a pas de dépenses de voyage à déclarer, les frais de garderie durant l'AGA et une nuit d'hébergement peuvent être soumis pour remboursement.

Les étudiant-e-s qui désirent soumettre une application doivent inclure la preuve de leur statut d'étudiant-e (ex : photocopie de leur carte d'étudiant-e).

Toutes les personnes qui désirent soumettre une application doivent être membres de l'ACÉF/CWSA, en bonne et due forme.

Pour toute question concernant la politique ou les procédures de remboursement, veuillez vous adresser directement à la trésorière.

Trésorière de l'ACÉF / CWSA :
Dr. Rhiannon Bury

Professeure agrégée
Département d'études sur les femmes et sur le genre
Université d'Athabasca
rbury@athabascau.ca